



Commune de Gletterens

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Gletterens sont convoqués en Assemblée communale

le lundi 17 décembre 2018 à 20h00 dans le bâtiment de l'administration communale

Tractanda

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 28 mai 2018

- Il ne sera pas lu, ayant été inséré dans le bulletin d'informations communales numéro 61, mis à disposition à l'administration communale et sur le site Internet www.gletterens.ch.

2. Budget de fonctionnement et des investissements 2019

- 2.1 Présentation du budget de fonctionnement 2019
- 2.2 Rapport de la commission financière
- 2.3 Présentation du budget des investissements 2019
- 2.4 Rapport de la commission financière
- 2.5 Approbation du budget de fonctionnement et du budget des investissements 2019

3. Adoption des statuts et de la clé de répartition, de du Groupement Forestier Broye-Vully (GFBV)

4. Modification de l'article 22 lettre m du règlement du Port

5. Reprise par la Commune de Gletterens de la route Derrière la Grange

6. Plan d'aménagement local : état des lieux

7. Remplacement d'un membre à la commission financière

8. Divers

Vous pouvez obtenir le bulletin d'informations communales et les budgets 2019 sur le site www.gletterens.ch, à l'administration dès le 7 décembre 2018